

ÉLÈVES

Suite de la Une

les dossiers seront revus en cours d'année « par des professionnels, en collaboration avec les parents, pour savoir s'il n'y aurait pas une autre façon de donner des services plus adaptés », précise M^{me} Beaulieu.

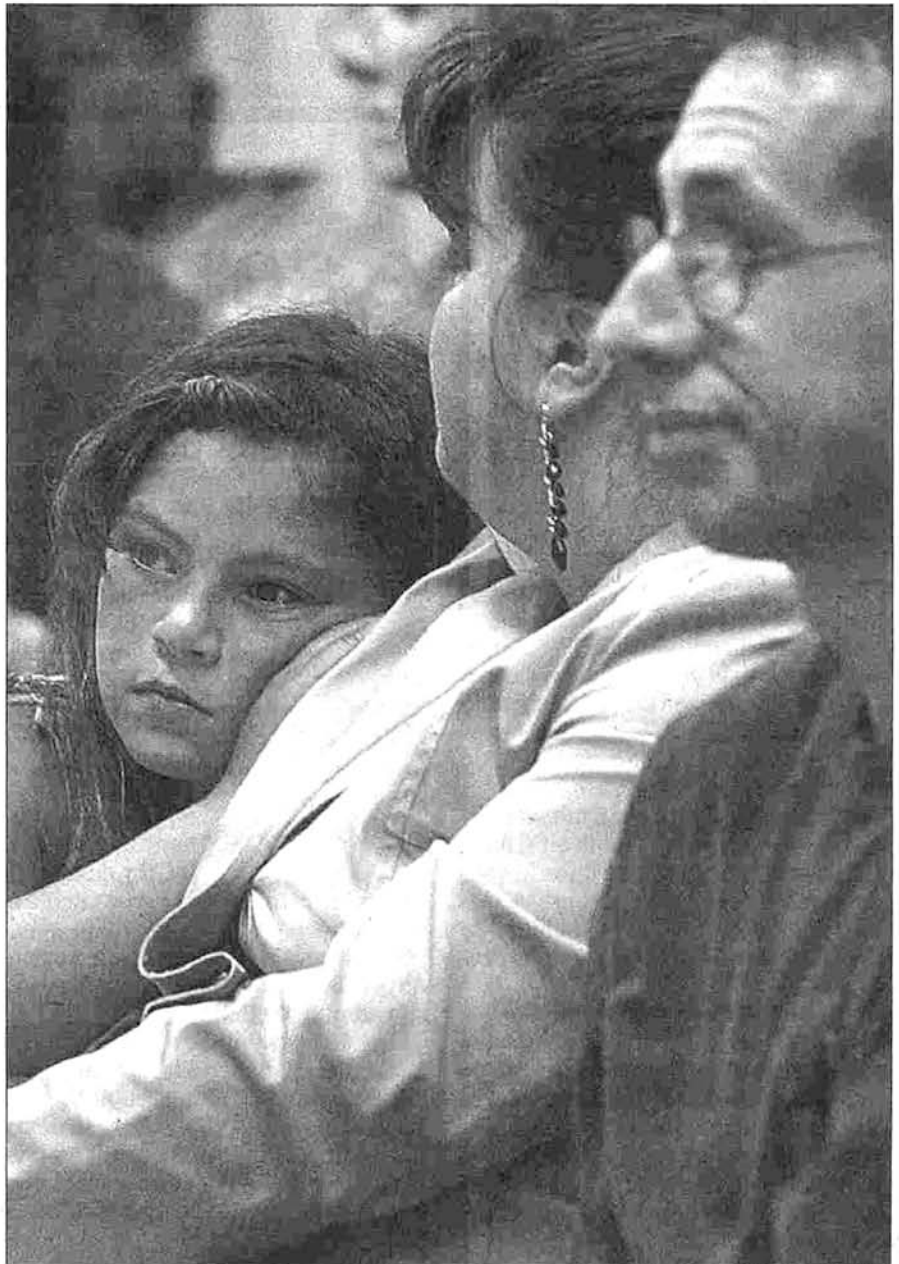
Le MEQ pourrait notamment décider de les réintégrer dans un groupe régulier, avec des services sur mesure, ou de les diriger vers une classe spécialisée pour les élèves souffrant de troubles du langage, mais ne privilégiant pas nécessairement la communication gestuelle. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la commission scolaire locale qui a la responsabilité de développer les services et qui hérite du financement adéquat.

La directrice générale adjointe de la CSDPS assure que le but du MEQ n'est pas d'économiser de l'argent. « Il n'y a rien à la baisse, pas d'économie. C'est simplement le contexte et le milieu physique qui seront changés. » Le MEQ entend resserrer les critères d'admission pour éviter d'avoir à réviser d'autres dossiers à l'avenir.

Mais pour les parents, le pari est trop risqué. Ceux-ci craignent que l'intégration de leurs enfants en classe régulière se fasse sans les ressources nécessaires et que leur développement soit compromis. « Si ce n'est pas une question d'argent, pourquoi faire ça ? Notre perception, c'est que les choses sont déjà décidées. Leur idéologie, c'est l'intégration à tout prix », affirme François Meyer, père et président du conseil d'établissement de Joseph-Paquin.

Lui et les autres parents déplorent n'avoir jamais été consultés par le comité de travail régional mis sur pied pour revoir les services. Les enfants n'ont jamais été rencontrés non plus. Les membres du comité se sont plutôt contentés d'étudier en surface les dossiers des élèves. La directrice de Joseph-Paquin, Claudette Lapointe, a même tenu à préciser que l'exercice s'était fait « sur le bord de la table », sans concertation avec les enseignants.

La Loi sur l'instruction publique prévoit que tous les élèves handicapés ou souffrant de difficultés d'attention ou d'apprentissage (les EHDAA, dans le jargon scolaire) doivent détenir un plan d'intervention personnalisé élaboré par les professionnels en collaboration avec les parents.



PHOTOS LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Les parents sont stressés à la seule pensée que leurs enfants soient transférés dans une école régulière.

ÉCOLE GESTUELLE JOSEPH-PAQUIN

Le MEQ se défend

■ (LE SOLEIL) — La directrice régionale du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), Marie-Sylvie Descôteaux, affirme que « ce n'est pas une question bête de critères ou d'argent » qui justifie la réévaluation de la clientèle de l'école Joseph-Paquin.

« L'important à réaliser, c'est le caractère exceptionnel de cette approche (la communication gestuelle). Il faut

tale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Toutes les écoles à vocation régionale de la province ont subi le mêm-